



CLASSIQUES
GARNIER

RIGAUD (Jean-Luc), « Sources », *Patbé Marconi à Chatou. De la musique à l'effacement des traces*, p. 221-226

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4219-3.p.0221](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4219-3.p.0221)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2011. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

SOURCES

SOURCES MANUSCRITES

La source principale est la collection des comptes rendus des conseils d'administration de *La Compagnie Générale de cinématographes, phonographes et pellicules, anciens établissements Pathé frères* constituée en 1897, jusqu'à la scission des deux branches de la Compagnie en 1918, donc sur une période de vingt-deux ans. La fondation *Jérôme-Seydoux – Pathé* dispose de ce fonds d'archives puisqu'elle est détentrice des droits de la branche cinématographique. Les originaux ont été photocopiés par les services des archives de la Fondation et sont consultables librement. Les premiers comptes rendus du conseil d'administration ne présentent pas le chiffre d'affaires du mois écoulé d'une façon régulière. Avec l'arrivée du nouvel administrateur Ernest Ivatts en 1900, les données chiffrées sont inscrites régulièrement au compte rendu des séances ce qui facilite l'étude comptable et économique. On trouve les informations concernant le déploiement industriel à Chatou après l'acquisition ou la location des terrains, les problèmes rencontrés, la difficulté à recruter, de répondre à la demande, les contentieux avec le voisinage (pétitions ou procès contre la Compagnie pour nuisances sonores et de pollution), les solutions apportées, notamment celles relevant du domaine technique. Cependant le compte rendu du conseil d'administration est assez imprécis, peut-être pour des raisons de confidentialité, sûrement parce que les administrateurs (excepté Claude Grivolas) ne sont pas des hommes de la technique. Ce qui importe avant tout est d'exposer les faits et de trouver une réponse à la question posée.

Lorsque de nouveaux administrateurs arrivent, il n'est pas fait mention des raisons des changements à la tête du conseil d'administration : lorsque Claude Grivolas quitte son siège, on se borne à indiquer qu'il a des responsabilités à assumer ailleurs. Ce qui rend la lecture passionnante c'est de vivre la rapidité avec laquelle sont prises les décisions : il faut

faire vite pour occuper une position industrielle et commerciale, pour la maintenir et la développer... Il faut faire vite sinon on est dépassé par la concurrence et ne pouvant honorer les commandes, on perd un marché. À ce sujet, la comparaison de ces comptes rendus à ceux de la société *Edison* sur la même période permet de constater des préoccupations identiques : répondre à la demande de toutes les façons possibles.

Une autre source est la collection des archives de la ville de Chatou. Elle rassemble différents courriers et documents échangés entre *La Compagnie Générale* puis *Pathé Marconi* et la mairie, principalement avec son maire. Elle permet d'avoir une idée assez synthétique des relations souvent cordiales, voire amicales, entre l' élu municipal et le responsable de l'usine et même celui du groupe *EMI France*. Il est aisé de comprendre que l'économie de la ville est intimement liée à la bonne santé de la principale entreprise de la commune.

Les comptes rendus des délibérations du Conseil municipal permettent de suivre les réponses de la mairie aux demandes de l'entreprise. Jusqu'à la fin des années soixante-dix la position de la municipalité reste la même : répondre favorablement aux demandes de l'entreprise. Elle ne néglige rien pour lui faciliter les procédures qu'elle a engagées : acquisition de terrains, constructions nouvelles, extensions, demandes à la Préfecture des autorisations pour l'utilisation de produits dangereux... Elle essaie aussi de jouer le rôle de conciliateur lorsque des conflits surviennent entre des habitants et l'entreprise : l'intérêt général l'emportant sur celui de quelques uns, quand bien même leurs requêtes seraient fondées.

La consultation des archives départementales des Yvelines, ancienne Seine-et-Oise, nous a permis d'obtenir des informations concernant les dommages de guerre obtenus par les usines *Pathé Marconi*. Les informations concernant l'autorisation d'agrandissement des usines en 1919 et leur classement en 3^e catégorie, établissements dangereux, insalubres ou incommodes, sont venues enrichir celles que nous avons pu consulter à la mairie de Chatou. Les archives départementales ont mis en ligne un nombre important de titres de la presse régionale et locale. Un moteur de recherche : « le kiosque » permet de trouver aisément les informations recherchées.

Nous avons rencontré M. Jardillier, responsable¹ des archives sonores d'*EMI France*, sans qu'il puisse nous renseigner sur l'existence d'archives *Pathé Marconi* ! Nous avons poursuivi nos investigations en prenant contact avec la maison mère *EMI* à Londres et le centre des archives

1 Il l'était lors de nos recherches et de notre rencontre en 2009.

du groupe, la réponse reçue a l'allure d'un verdict : nous ne possédons aucune archive de la société *Pathé Marconi*, filiale d'EMI. Si les archives de 1930 à 1945 ont disparu, on s'interroge sur l'invisibilité des plus récentes. Il est vrai que ces archives sont privées et que la situation économique et politique du groupe, ces dernières années, ne favorise pas un plus grand intérêt pour son histoire. Les plans de licenciement successifs, notamment en France, rendent difficile une rencontre avec les responsables.

SOURCES IMPRIMÉES

LES OUVRAGES

Il existe de nombreux ouvrages consacrés aux inventeurs et à leurs inventions qui renseignent sur la technique, les innovations, l'activité industrielle et ses produits. Nous avons consulté aussi les livres scientifiques et techniques relatifs à l'invention et aux innovations apportées au phonographe. Il faut préciser que parfois les informations sont imprécises voire fausses ou sont empreintes de considérations plus littéraires que techniques. Ainsi, Horace Hurm¹ dans *La passionnante histoire du phonographe* indique : « L'un d'eux (Charles Pathé), parti en Amérique, envoya à son frère une petite *machine parlante* qui venait de paraître et faisait sensation. » Si Charles Pathé est parti en Argentine il n'a jamais trouvé ni expédié en France cette *machine parlante*. Nous avons pu étudier avec un esprit critique *Les mémoires* de Charles Pathé qui nous ont donné à voir le cadre dans lequel il a fondé son entreprise et la manière dont il nomme ce qu'il a fait et vécu dans le domaine industriel et politique.

Nous avons consulté beaucoup de livres concernant les différents aspects du sujet autour du son enregistré (histoire de la technique, de l'industrie du disque, des maisons de disque, émergence d'Internet et du téléchargement numérique, patrimoine industriel, industrie et mémoire, musique et sociologie, économie, industrie et architecture. . .). La plupart des ouvrages est consultable, à la médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris, à la BPI du centre Pompidou, à la BNF ou bien en ligne lorsque ces documents ont été numérisés.

1 Site Internet consacré à Horace Hurm : <http://www.horace-hurm.com/fr/accueil>, consulté le 17 octobre 2011.

Il nous faut citer les deux ouvrages plus englobant qui ont illustré notre étude : celui de Ludovic Tournès *Du phonographe au MP3, Une histoire de la musique enregistrée XIX^e-XXI^e siècle* et celui de Mark Coleman *Playback From The Victrola To Mp3, 100 Years Of Music, Machines, And Money*.

LA PRESSE ÉCRITE

Nous avons consulté les archives de la presse régionale pour suivre l'actualité économique mais surtout sociale de la société *Pathé Marconi*. Pour ce faire nous avons fait des recherches sélectives par thèmes ou dates dans les journaux : *Le Courrier des Yvelines* et *Le Parisien*.

Après la présentation du projet de réhabilitation au Salon du Patrimoine, au Carrousel du Louvre à Paris, en novembre 2002, beaucoup d'articles ont paru dans la presse nationale. Ainsi, nous avons consulté principalement ceux des journaux : *Le Monde* et *Le Figaro*.

En outre, nous avons recherché et étudié différents articles dans la presse spécialisée sur le son enregistré, la musique, mais aussi celle des entreprises de l'industrie du disque.

LES TRACTS

Nous nous sommes intéressés à ceux qu'a distribués l'association *Chatou Notre Ville* pour mobiliser la population contre la destruction programmée des usines. Certains tracts distribués pendant la campagne électorale de 2001 ont retenu aussi notre attention puisqu'ils instruisent sur la façon dont des candidats à l'élection municipale utilisaient le dossier « ZAC Pathé ».

LES SOURCES ICONOGRAPHIQUES

Nous avons pu consulter aux archives de la ville de Chatou une collection de photographies (don de M. Daniel Marty) ayant pour sujet les différents ateliers en activité de *La Compagnie Générale*, les employés et la construction des nouvelles usines de 1929 à 1931. Ce travail nous a permis de comprendre le circuit de fabrication des cylindres, disques et phonographes au début du xx^e siècle dans l'usine de Chatou. L'étude

permet aussi de voir les gestes pratiqués et les postures prises durant le travail ainsi que les outils et machines utilisés, le type de personnel qui était employé, les habits, les conditions de travail... Une autre source photographique est celle de la revue : *De la Machine parlante au Pathéphone*¹, parue entre 1908 et 1911 pour le compte de *La Compagnie Générale*. Elle rassemble des photographies des activités des usines de Chatou qui sont agrémentées de commentaires promotionnels et en rien scientifiques.

LES SOURCES ORALES

Nous avons rencontré Mme Marie-Noëlle Polino² qui nous a éclairé sur les différentes façons de préparer et organiser une interview. Elle a développé une réflexion et un dispositif afin de permettre l'enregistrement d'entretiens d'anciens employés de la SNCF. Ainsi, *l'Association pour l'Histoire des Chemins de fer en France* a créé et enrichi des archives sonores, certaines pouvant être consultées sur le site de l'association³. Grâce à un premier contact avec Mme Agnès Kaloum, aux archives sonores *EMI France* à Saint-Ouen l'Aumône, nous avons pu rencontrer et interviewer douze anciens employés des usines *Pathé Marconi* de Chatou. Il a été relativement facile de rencontrer quelques membres du personnel des services administratifs, alors que la prise de contact avec les anciens employés attachés à la fabrication a été plus compliquée : ces employés ayant plus de réserve ou de timidité pour exprimer leur vécu.

1 En 2006, *La phonogalerie* à Paris a réédité la revue.

2 Elle est la secrétaire générale et scientifique de l'Association pour *l'Histoire des Chemins de fer en France* (AHICF).

3 Site Internet <http://www.ahicf.com>, consulté le 10 mai 2011.

LES SOURCES AUDIOVISUELLES
ET LES DOCUMENTS DISPONIBLES SUR INTERNET

Notre travail s'est porté exclusivement sur le reportage de Marion Desmarres présenté le 10 décembre 2002 par la journaliste Claire Chazal au journal de 20 heures sur la chaîne de télévision française TF1.

Nous avons pu échanger avec des anciens employés des usines *Pathé Marconi* grâce au site Internet de rencontres *Copains d'avant*¹.

1 Site Internet <http://copainsdavant.linternaute.com>, consulté le 16 novembre 2011.